

**RAPPEL DES HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE**

Lundi de 8h à 10h  
 Mardi de 10h à 13h  
 Jeudi de 8h à 10h  
 Vendredi de 15h à 17h30

Retrouvez les informations de votre commune :  
[www.belloy-sur-somme.fr](http://www.belloy-sur-somme.fr)  
<https://www.facebook.com/mairiebelloysur-somme/>



Le secrétariat de mairie sera fermé ce jeudi 9 décembre.  
 Le secrétariat de mairie sera ouvert le samedi 11 décembre de 8h à 12h.  
 La permanence des adjoints est maintenue le samedi matin de 11h à 12h.

**Travaux en cours ou à venir**

**LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL À LA SORTIE DU VILLAGE RUE MARCELLE GENEVOIS SE POURSUIVENT**



L'entreprise COLAS a débuté les travaux depuis une semaine. Comme vous l'avez peut-être constaté, le chantier est ralenti par les intempéries. Les travaux se poursuivent sous le contrôle du SIVU de Voirie. L'objectif recherché est d'améliorer l'évacuation des eaux pluviales afin d'éviter que la chaussée ne soit inondée. Durant cette période de travaux, nous vous demandons de respecter l'arrêté municipal d'interdiction de circulation de manière à garantir la sécurité du chantier et son bon déroulement. La déviation se fait par la rue Charles de Gaulle.



**LOTISSEMENT AMSOM HABITAT DERRIÈRE LA MAIRIE : DÉBUT DES TRAVAUX LE LUNDI 10 JANVIER 2022**



Le 22 novembre dernier, l'aménageur AMSOM HABITAT a réuni en mairie de BELLOY-SUR-SOMME tous les intervenants dans ce dossier. Un premier rétro planning a été élaboré visant à assurer une bonne coordination entre les entreprises retenues. Naturellement, les représentants d'ENEDIS et de GRDF ont été associés à cette réunion de même que le bureau d'étude VRD EVIA



assurant la maîtrise d'œuvre. Le coordinateur Sécurité Protection de la Santé du bureau de contrôle VERITAS était également de la partie sans oublier l'architecte Yves-Franck KIKI. Au total, 4 lots ont été attribués : le lot 1 Voirie-assainissement-réseaux à la société de travaux publics STPA Lhotellier, le lot 2 concernant l'adduction eau potable à la société ADUCTEAM, le lot 3 des espaces verts-clôtures à l'entreprise TRANCART et le lot 4 éclairage public du lotissement à EIFFAGE ENERGIE. Une prochaine réunion de travail a d'ores et déjà été programmée le 15 décembre prochain. L'objectif est de démarrer ce chantier important le 10 janvier 2022.

**Animations autour de Noël**

**AU PROGRAMME DE L'ÉCOLE NOTRE-DAME : LE VENDREDI 17 DÉCEMBRE**



Célébration de Noël avec une messe à l'église vers 14h30-15h suivie d'un goûter de Noël dans la cour de l'école Notre-Dame.

Dès 16h30, les enfants reprendront le chemin de l'église pour assurer une représentation de chants de Noël. À 17h, découvrez le **marché de Noël dans la salle du foyer communal** et le barnum juste devant. L'association de parents d'élèves (APEL) proposera à la vente des fleurs et divers objets fabriqués par les élèves. Stands de vin chaud, chocolat chaud et de bonnes crêpes. Distribution des repas de Noël (menu de Noël vendu en précommande). Nous vous attendons nombreux !

**AU PROGRAMME DE L'ÉCOLE COMMUNALE : LE VENDREDI 17 DÉCEMBRE**



Les élèves de l'école communale vous invitent à leur traditionnel 'Marché de Noël' qui se tiendra **dans la cour de l'école** le vendredi 17 décembre à **partir de 16h30**.

Venez écouter les chants des élèves sous la direction d'Erika.

Vous pourrez y acheter les objets de Noël fabriqués par les enfants de même que des jacinthes. Dégustation de vin chaud ou chocolat chaud. Vente de crêpes. Un rendez-vous à ne surtout pas manquer ! **Nouveauté cette année : réservez votre tartiflette !** L'école propose la vente à emporter de tartiflette pour petits et grands au prix de **7,50€ la part adulte et 4€ la part enfant**. Vous pouvez commander jusqu'au vendredi 10 décembre et venir retirer votre commande le vendredi 17 décembre entre 17h30 et 19h30.

**TARTIFLETTE**  
 L'école communale vous propose la vente à emporter de tartiflette pour petits et grands au prix de 7,50€ la part adulte et 4€ la part enfant.  
 Commandez jusqu'au vendredi 10 décembre et retirez votre commande le vendredi 17 décembre entre 17h30 et 19h30.  
**A L'ÉCOLE**



## ARBRE DE NOËL COMMUNAL LE LUNDI 20 DÉCEMBRE APRÈS-MIDI : VENEZ À LA RENCONTRE DU PÈRE NOËL

- ❖ De 13h30 à 14h45 : le Père Noël déambulera dans les rues du village dans une jolie calèche. Il distribuera des friandises aux enfants qu'il croisera. Ouvrez l'œil.... Sa tournée se terminera à la salle des fêtes.
- ❖ À 15h00 : spectacle « Ben raconte » à la salle des fêtes : chansons, contes et facéties...  
**Entrée gratuite.** Ben chante des histoires et raconte des chansons. Les notes de la guitare ou de l'accordéon, le son de la derbouka ou des percussions corporelles côtoient la parole contée, le geste, la poésie et l'éphémère imprévu. Le propos des histoires et des chansons est tour à tour réaliste et imagé, toujours avec un accompagnement de musiques et de sons.  
**Le spectacle sera suivi d'un goûter de Noël offert aux enfants présents qui recevront également une gourmandise traditionnelle d'un célèbre chocolatier amiénois.**



**RAPPEL** : au regard de la situation sanitaire qui se dégrade, il convient de respecter les gestes barrières. Le port du masque est obligatoire dans les espaces clos pour tous les élèves des écoles primaires du CP au CM2. Il va sans dire que les adultes devront pouvoir justifier d'un « pass sanitaire » en cours de validité pour assister à la représentation de Ben. Le pass sanitaire concerne également les adolescents âgés de 12 ans et deux mois à 17 ans inclus. Il s'applique depuis le 30 septembre 2021.



## DISTRIBUTION DES COLIS DES AÎNÉS : le SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021 au matin



Les membres bénévoles du CCAS procéderont à la distribution des colis des aînés (à partir de 65 ans et +) le samedi 11 décembre prochain dans le courant de la matinée. **En cas d'absence, nous vous invitons à prendre contact avec la mairie au 03.22.51.41.08 afin de venir retirer votre colis.**

## *Vie associative*

### RÉUNION DES ASSOCIATIONS EN MAIRIE CE LUNDI 6 DÉCEMBRE À 18H

Les responsables d'associations sont conviés à une réunion en mairie lundi soir afin de préparer le calendrier des fêtes de l'année 2022. En espérant qu'elle soit synonyme d'un retour à la normalité. Les associations ont d'ores et déjà reçu un courrier les invitant à transmettre leur article pour le prochain bulletin communal. Nous les invitons à nous l'adresser par courriel : [belloysursonme.mairie@wanadoo.fr](mailto:belloysursonme.mairie@wanadoo.fr) pour le 6 décembre prochain.

### MESSAGE DE REMERCIEMENTS DU COMITÉ DU SOUVENIR FRANÇAIS

Le Souvenir Français, secteur de Picquigny remercie grandement les habitants de BELLOY-SUR-SOMME des dons recueillis lors de la quête du 1<sup>er</sup> novembre dernier. Le montant de celle-ci s'élève à 60€. Le Souvenir Français informe ses adhérents et toutes personnes intéressées de la tenue de son **assemblée générale le samedi 5 février 2022 à 10h00 à la salle municipale de LA CHAUSSEE-TIRANCOURT**. Le comité remercie les habitants du village ayant adhéré en 2021 ou renouvelé leur adhésion. En 2022, le comité du Souvenir Français, secteur de Picquigny organisera une réunion d'information dans les 15 communes de son secteur, la date sera communiquée ultérieurement. Vous avez la possibilité de prendre connaissance des dépliants informatifs du Souvenir Français au secrétariat de la mairie.

Le président Jean-Pierre DELORY et le délégué à BELLOY Michel LAVOISIER.

## *Vie municipale*

### CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE : LE VENDREDI 14 JANVIER 2022 À 18h30



Si la situation sanitaire le permet, vous pouvez d'ores et déjà noter la date de la cérémonie des vœux de Monsieur le maire et des membres du Conseil qui se tiendra à la salle des fêtes le 14 janvier prochain.

### RECENSEMENT DE LA POPULATION DE BELLOY-SUR-SOMME DU 20 JANVIER AU 19 FÉVRIER 2022



Initialement, cette opération devait avoir lieu en janvier 2021, mais elle a été reportée à janvier 2022 du fait de l'épidémie de Coronavirus. La commune de BELLOY-SUR-SOMME a été divisée en 2 secteurs. Deux agents recenseurs vont être nommés par arrêté municipal. Il s'agit d'habitants de la commune : **Mme Laurence MARDYLA** et **M. Daniel VERKEST**. Nous vous invitons à leur réserver le meilleur accueil et surtout à prendre en compte les

documents qu'ils déposeront dans le courant du mois de janvier dans votre boîte aux lettres. Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Pour faciliter le travail de votre agent recenseur, merci de répondre rapidement. Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique. Cette année, la priorité sera donnée à la réponse par Internet. Il sera possible de vous faire recenser par internet à partir du 20 janvier 2022 sur le site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) Il conviendra de vous munir des codes confidentiels de connexion qui vous seront remis par votre agent recenseur. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier. Vos réponses sont strictement confidentielles et seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes.